



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6029

du 20/01/2017

Erasmus+ dans les écoles : coopérer pour innover !

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles	<ul style="list-style-type: none">- Aux Chefs d'établissements d'enseignement ordinaire, spécialisé, artistique ou de promotion sociale secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles- Aux directions des Centres de Technologie Avancée, Centres PMS, Services PSE, Centres technique, Homes d'accueil permanent, Internats- Aux pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement ordinaire, spécialisé, artistique ou de promotion sociale organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles
<input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel<input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel)	
<input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné	
<input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Tous, sauf l'enseignement supérieur	
Type de circulaire	<p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- A l'Inspecteur général coordonnateur et aux Inspecteurs du fondamental, du secondaire, du spécialisé, de promotion sociale, des CPMS, de l'enseignement artistique, de l'enseignement à distance- Aux organisations syndicales- Aux Fédérations d'associations de parents- Au Conseil des PO de l'Enseignement officiel neutre subventionné- Aux Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces- Au Secrétariat Général de l'Enseignement catholique- A la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants- Aux Présidents du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale, de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale- Aux Préfets et coordonnateurs de zone(s)- Au Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française- Aux CAF et CTP
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative	
<input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input checked="" type="checkbox"/> A partir du 16/01/2017	
<input type="checkbox"/> Du au	
Documents à renvoyer	
<input type="checkbox"/> Oui	
<input type="checkbox"/> Date limite :	
<input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
Erasmus+, projets, Europe	

Signataire						
Ministre / Administration : Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général Secrétariat Général						
Personnes de contact						
Service ou Association : AEF-Europe, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles						
<table border="1"><thead><tr><th>Nom et prénom</th><th>Téléphone</th><th>Email</th></tr></thead><tbody><tr><td>Mélanie MIGNOT</td><td>02/542.62.73.</td><td>melanie.mignot@aeef-europe.be</td></tr></tbody></table>	Nom et prénom	Téléphone	Email	Mélanie MIGNOT	02/542.62.73.	melanie.mignot@aeef-europe.be
Nom et prénom	Téléphone	Email				
Mélanie MIGNOT	02/542.62.73.	melanie.mignot@aeef-europe.be				
Service ou Association :						
<table border="1"><thead><tr><th>Nom et prénom</th><th>Téléphone</th><th>Email</th></tr></thead><tbody><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></tbody></table>	Nom et prénom	Téléphone	Email			
Nom et prénom	Téléphone	Email				

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Madame, Monsieur,

Votre école développe une approche pédagogique bien précise ? Vous souhaitez aller plus loin et vous inspirer d'autres pratiques, ailleurs, en Europe ? Lancez-vous dans un projet de **partenariat stratégique Erasmus+ !**

Un projet de partenariat stratégique Erasmus+ permet aux écoles de toute l'Europe de coopérer, que ce soit pour échanger leurs expériences et savoir-faire ou développer des pratiques innovantes sur le plan éducatif.

Un projet de partenariat stratégique pour mon école, pourquoi ?

Adapté à vos besoins: un projet de partenariat Erasmus+ vous permet de travailler sur une thématique répondant à vos besoins, en lien avec les priorités pédagogiques de votre établissement.

Diversité d'acteurs: un projet de partenariat Erasmus+ est ouvert aux écoles, mais aussi à tout acteur actif dans l'éducation et la formation : une association, un centre culturel, une université, une entreprise, une autorité locale, ... ; et ce dans 33 pays en Europe.

Diversité d'activités : un projet de partenariat Erasmus+ offre la possibilité de construire des outils pédagogiques, développer des méthodologies, travailler en réseau au niveau européen, réaliser des études, participer à des activités d'apprentissage en équipe ou avec vos élèves.

Pédagogie du projet et amélioration du climat scolaire : un projet de partenariat Erasmus+ soude les acteurs de l'école : direction, professeurs des différentes disciplines, élèves, amenés à travailler ensemble autour d'objectifs communs.

Des pratiques innovantes et des retombées immédiates : un projet de partenariat Erasmus+ amène de nouvelles approches pédagogiques dans votre école, mais représente également une opportunité pour pratiquer une langue étrangère, utiliser les nouvelles technologies comme moyen de communication, prendre la parole en public et dépasser ses limites.

Des idées ? Envie d'en savoir plus ?

Contactez l'équipe à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à mettre en place ce type de projet : Manoëlle Joos +32 2 542 62 74 et Florence Hoolans +32 2 542 62 81, partenariat@aef-europe.be. Deux séances d'information sont également prévues : le 19 janvier à Bruxelles et le 26 janvier à Namur. Plus d'informations et inscriptions sur www.erasmusplus-fr.be

Dépôt des candidatures : 29 mars 2017 pour des projets commençant entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017.

Le Secrétaire général,
Frédéric Delcor